

# MOT CACHÉ

- |  |  |   |  |   |   |
|--|--|---|--|---|---|
| <b>A</b><br>ABRIS<br>ACCÈS<br>ACTIVITÉS<br>ÂGES<br>AIR<br>AIRES<br>ALLER<br>AMATEUR<br>AMÉNAGER<br>ANIMÉ<br>ANNÉES<br>ANS<br>AXÉ | <b>C</b><br>CAPITALE<br>CASSE-CROÛTE<br>CLIMAT<br>COMPTOIRS<br>CONTRIBUTION<br>COUPLE<br><b>D</b><br>DÉBUTS<br>DURÉE<br><b>F</b><br>FAMILIAL<br>FRAIS<br>FULLERTON<br><b>G</b><br>GÉRER<br>GLACE | GRATUIT<br>GROUPE<br><b>H</b><br>HIVER<br>HORAIRE<br><b>I</b><br>IDÉE<br>ILLUMINER<br>ISSUE<br><b>J</b><br>JOURS<br><b>K</b><br>KILOMÈTRES<br><b>L</b><br>LIEU<br>LOCATIONS<br>LONGUE | <b>M</b><br>MILLION<br>MOMENTS<br>MONDE<br><b>N</b><br>NATURE<br>NÉE<br>NUITS<br><b>O</b><br>ORGANISATION<br>OTTAWA<br><b>P</b><br>PATINEURS<br>PATINS<br>PAVILLON<br>PLÂT<br>POINTS<br>PROFITER | <b>R</b><br>RENOMMÉE<br>RÉSEAU<br>ROMANTIQUE<br><b>S</b><br>SAISON<br>SCULPTURES<br>SITE<br>SITUE<br>SPECTACLES<br>SUCCÈS<br>SURFACE<br><b>T</b><br>TOUS<br>TRADITION<br>TRAÎNEAU<br>TRANSFORMATION | <b>V</b><br>VASTE<br>VILLE<br>VISITEURS<br>VOIR |
|--|--|---|--|---|---|

E	C	A	F	R	U	S	V	T	N	A	N	N	E	E	S	T	I	U	N
S	I	H	I	V	E	R	A	R	V	O	C	T	I	D	N	U	E	N	O
R	T	D	E	C	E	S	S	A	O	V	I	C	L	R	N	I	O	A	I
S	E	N	C	U	N	N	T	N	I	S	E	T	E	O	L	O	M	T	T
E	I	U	I	S	T	O	E	S	R	T	C	G	I	S	N	A	M	U	U
F	S	R	U	O	J	I	I	F	U	O	A	N	R	D	T	G	E	R	B
B	U	E	B	V	P	T	S	O	T	N	M	U	A	E	A	E	U	E	I
A	S	L	I	A	E	A	R	R	E	S	E	A	U	B	R	R	A	E	R
L	E	L	L	U	N	C	E	M	I	N	A	R	N	U	O	E	T	E	T
D	L	A	R	E	E	O	A	A	I	O	K	W	D	T	L	R	N	L	N
E	C	S	A	S	R	L	S	T	C	I	T	T	A	S	I	I	D	R	O
S	A	A	S	T	G	T	A	I	L	T	R	P	R	T	M	Q	E	E	C
N	T	A	P	R	I	P	O	O	A	A	I	E	M	U	T	N	U	F	E
E	C	N	O	I	A	U	M	N	I	S	T	V	L	O	O	O	A	E	R
I	E	U	E	T	T	E	T	N	O	I	L	L	I	M	C	M	X	L	I
G	P	C	I	M	T	A	E	A	F	N	I	S	M	T	I	A	L	P	A
E	S	N	A	R	O	A	L	O	R	A	E	E	T	L	E	N	I	U	R
S	S	O	E	L	U	M	R	E	N	G	E	A	I	R	E	S	S	O	O
E	U	S	S	I	G	P	S	I	A	R	F	A	T	A	M	I	L	C	H
S	E	R	U	T	P	L	U	C	S	O	L	P	A	V	I	L	L	O	N



JUIN 2022

Municipalité d'Authier-Nord

452, rue Principale

Authier-Nord (Québec) J0Z 1E0

Téléphone : 819-782-3914

Télécopieur : 819-782-3916

authier-nord@mrcao.qc.ca

## TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire _____	3
Mot de la directrice générale _____	4
Nos finissantes 2021-2022 _____	5
Chronique d'urbanisme _____	6
Stationnement de roulottes _____	7
Ménage de votre cour, jardin communautaire, SPCA _____	8
Quai public, vie active, visite des permis _____	9
Atelier sur la route avec Sophie _____	10
Taxes municipales, abris tempos, VTT et moto-cross _____	11
Qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert _____	12
Fosse septique et installation _____	14
Avis de décès, prompt rétablissement et naissances _____	16
Horaire des messes _____	17
Recettes _____	18
Juin, mois de l'eau _____	20
Le piler, association des Traumatismés crâniens de l'a-T _____	21
Désherbant naturel et vos bacs _____	22
Chronique verte _____	23
Les autres récupérateurs _____	26
Mini-golf, permis réno ou autres, nouvelle signalisation _____	27
Théâtre de la vieille grange et L'école du rang 2 _____	28
Anniversaires _____	29
Piscines résidentielles _____	30
Désherbant naturel et vos bacs _____	32
Horaire des collectes _____	33
Dessin à colorier _____	34
Mots croisés _____	36

## DESSIN À COLORIER



## DESSIN À COLORIER



## MOT DU MAIRE

Bonjour,

Après un hiver très froid et des accumulations de neige nous rappelant les années 70, le printemps s'annonce prometteur, rempli d'espoir et laissant derrière nous cette pandémie qui n'en finissait plus.

En cette année 2022, le conseil municipal aura à se prononcer sur les priorités en travaux de voirie, les projets à réaliser, à venir et tous les services offerts à l'ensemble des citoyens.

Entretien du réseau routier

Entretien des ponts

Finaliser les travaux du garage municipal

Les travaux de traitement de surface dans le 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Est rang ainsi que dans le chemin de la Cache se feront en début de juin.

Ce n'est qu'un bref aperçu du travail pour nos employés et que le conseil aura à réaliser d'ici l'automne.

En terminant, le conseil vous souhaite un beau printemps et un bel été, beau et chaud sans mesures sanitaires.

*Jeanod Major*

## MOT DE LA DIRECTRICE

Bonjour,

Bon, mettons une affaire au clair, on ne parle pas de température ni de l'hiver qui vient de se terminer... Si l'été peut arriver maintenant! Enfin! Enfin! On recommence la vie normale!!! Enfin!!! Enfin!!!

Je désire attirer votre attention, à nouveau, sur certaines recommandations relatives au bureau municipal.

On vous demande de TÉLÉPHONER au bureau municipal avant de vous y présenter car le bureau pourrait être fermé pour quelle que raison qui soit. Que ce soit pour un permis pour rénovation, de construction ou autre, il faut d'abord TÉLÉPHONER et si c'est nécessaire, prendre un RENDEZ-VOUS car l'inspectrice n'est pas toujours au bureau. Ce sera à elle de cédule ce rendez-vous avec vous. Ce serait dommage de devoir retourner bredouille;

Si vous désirez rencontrer le maire, il faut TÉLÉPHONER afin de vous assurer qu'il est au bureau et qu'il est disponible à vous rencontrer, car lui aussi pourrait être absent lors de votre visite ou être déjà en discussion avec une personne;

Les employées de bureau prendront des vacances à tour de rôle afin que le bureau municipal demeure ouvert à la population. Mais il pourrait y avoir des exceptions, d'où l'importance de TÉLÉPHONER avant de vous rendre au bureau municipal;

Nous sommes à modifier certains règlements municipaux en concert avec des règlements ou des lois gouvernementaux. Des mises à jour dans les dossiers suivants doivent être faites : Notre Plan de développement, notre Plan de sécurité civile, notre Politique familiale municipale (PFM) et notre Démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA). Des communiqués vous ont été transmis antérieurement concernant ces dossiers et dans lesquels il était mentionné que la municipalité avait besoin de bénévoles, (résidents et résidentes) intéressés à compléter notre équipe. On aimerait bien avoir des gens qui ont le désir de s'impliquer dans leur milieu municipal...Une année encore bien chargée!

Un communiqué vous sera envoyé sous peu concernant les dossiers relatifs à notre école et aux festivités concernant le 100e.....

Vous trouverez sur le site de la MRC, dans l'onglet municipalité d'Authier-Nord, certains règlements, les procès-verbaux (écrits et enregistrés), les politiques diverses qui sont adoptés par le conseil. Les avis publics y sont également affichés.

Bon été!



Jours et heures d'ouverture du bureau municipal : du lundi au jeudi, de 8h30 à 14h30.  
Téléphone : 819-782-3914. Vous entendrez des numéros de postes pour chaque personne du bureau.

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DE ROUSSILLON

### HORAIRE DES COLLECTES CONGÉS FÉRIÉS DU CVMR POUR L'ANNÉE 2022

FERMETURE	OUVERTURE	CUEILLETTE REPORTÉE RÉGIE
Lundi 5 septembre 2022	Mardi 6 septembre 2022, 6h	Jeudi 8 septembre 2022, 6h
Lundi 10 octobre 2022	Mardi 11 octobre 2021, 6h	Jeudi 13 octobre 2022 6h
Vendredi 23 décembre 2022	Lundi 26 décembre 2022, 6h	Commerce Jeudi 22 décembre 2022
Vendredi 30 décembre 2022	Lundi 2 janvier 2022, 6h	Commerce Jeudi 29 décembre 2022



**Site informatique de la MRC**

Vous voulez faire des recherches de lots de propriétaires, etc. Il faut vous rendre sur le site de la MRC Abitibi-Ouest dans les "SERVICES":

- Choisissez : Rôle et matrice dans évaluation foncière (en bas de la page) pour accéder à la matrice graphique de n'importe quelles municipalités;
- Avec la loupe, vous faites vos recherches: rue, propriétaire, informations générale sur le lot en question.
- La petite avion vous fait voir par satellite.
- Il y a aussi un **GUIDE** pour vous aider.

**LE BOTTIN VERT**

Ce bottin vise à permettre aux citoyens de mettre en application de manière accrue, le principe des 3RV soit :

- **Réduction** à la source
- **Réemploi**
- **Recyclage** et la **Valorisation**.

Le Bottin vert décrit également les ressources sur le territoire de la MRC d'A-O, afin de se départir adéquatement des matières résiduelles.

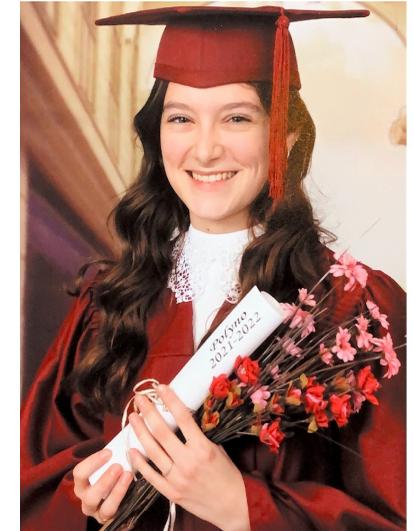
Ils nous restent quelques exemplaires au bureau.



*Félicitations à nos quatre finissantes 2021-2022*



*Anabelle Bélanger*



*Flavie Collard*



*Mégane Drouin*



*Florence Duquay*

Le beau temps est à nos portes, plusieurs veulent profiter de la tranquillité qu'on retrouve sur le bord du lac. Mais depuis l'invention de la moto-marine, plusieurs se plaignent du bruit et des vagues que font ces machines. Ces inconvénients sont très désagréables et peuvent endommager les berges fragiles du lac. Le bruit excessif fait partie de notre règlement concernant les nuisances et n'est pas toléré.



La municipalité demande à tous les propriétaires de ces machines de vous éloigner du rivage, pour la protection des baigneurs et des berges, et respectant ainsi les résidents qui vivent en bordure des lacs. Conduisez ces véhicules avec prudence.

### **Règlement no. 2014-03 concernant les nuisances**

- Article 5.2 Le fait de faire, de provoquer ou d'inciter à faire de quelque façon que ce soit, du bruit ou d'utiliser un haut-parleur ou un appareil amplificateur de son à l'extérieur d'un édifice lorsque les sons produits sont susceptibles de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos, le bien-être des citoyens ou de nature à empêcher l'usage paisible de la propriété dans le voisinage est prohibé.
- Article 5.3 Le fait d'exécuter ou de faire exécuter, entre 22h et 7h le lendemain, des travaux de construction, d'excavation, de démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule à moteur ainsi que d'utiliser une tondeuse à gazon est prohibé. Seule exception, s'il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux et des personnes.
- Article 6.5 Le fait, par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble d'y laisser pousser des branches, broussailles, mauvaises herbes ou pelouse sans en effectuer la tonte au moins deux fois par année constitue une nuisance et est prohibé.
- Article 6.6 Le fait, par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser celui-ci ou de tolérer que celui-ci soit laissé dans un état de malpropreté ou d'encombrement tel que cela constitue un danger pour la santé ou la sécurité des personnes qui y habitent ou qui s'y trouvent constitue une nuisance et est prohibé.
- Article 6.8 Tout état de chose ou de fait qui est susceptible de produire des inconvénients sérieux ou de porter atteinte soit à la vie, la sécurité, la santé, la propriété et le confort des personnes ou qui les prive de l'exercice ou de la jouissance d'un droit commun. L'élément nuisible peut provenir d'un état de chose ou d'un acte illégal ou de l'usage abusif d'un objet ou d'un droit, et revêt un certain caractère de continuité et est intimement lié à la chose ou à l'acte.

### **L'entretien mensuel**

Au niveau de l'entretien mensuel, voici une petite liste en rafale des paramètres à analyser et ajuster (pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre fabricant) : les niveaux de chlore libre, de chlore combiné, de pH et d'alcalinité totale (AT). S'il est nécessaire d'ajuster l'un des paramètres du point précédent, il doit être dans l'ordre suivant: AT, pH et chlore. Vient ensuite les niveaux de dureté calcique, les niveaux de stabilisateur de chlore, les solides dissous totaux (c'est plutôt rare de se rendre à ce paramètre).

Enfin vient le calcul de l'indice de saturation. Les paramètres à inclure dans ce calcul sont les suivants : pH, alcalinité totale, dureté calcique, solides dissous totaux et température. Ce calcul est plus simple que vous ne le pensez. Contactez votre OBV, il dispose d'outils simples pour faire le calcul.

Pour terminer, un traitement chimique préventif ou correctif pourrait être utilisé en présence d'algues et de turbidité.

### **Bonne baignade et restez prudents et prudentes !**



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :

Tél. : 819-824-4049

Courriel : [informations@obvaj.org](mailto:informations@obvaj.org)

Site internet : [www.obvaj.org](http://www.obvaj.org)

Facebook: <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

## Piscines résidentielles : *Petit guide simple de bonnes pratiques*

L'eau est un liquide vital pour la vie et nécessaire dans différents domaines de notre existence, tels que la santé, l'hygiène, les sports et les loisirs. Dans ce petit guide, nous parlerons des meilleures pratiques pour garder l'eau de piscine propre et saine, en cherchant toujours à préserver la santé, le confort de ses utilisateurs, ainsi que l'économie et la facilité de ses opérateurs.

### L'entretien à réaliser 2 fois par semaine :

1. Vérifiez le niveau d'eau. Commencez par ajouter de l'eau autant que nécessaire. Si vous avez une écumoire, il est normalement nécessaire que l'eau soit au milieu de sa bouche.
2. Ramassez les feuilles et les déchets de la surface et du fond. Avec une pelle ou un sac en filet, ramassez toutes les feuilles et autres débris qui flottent à la surface et les plus gros débris qui se trouvent dans le fond (la poussière et les petits déchets seront collectés lors de l'aspiration).
3. Vérifiez et nettoyez l'écumoire et le panier de la pompe. Avant d'aspirer le fond ou de faire un lavage à contre-courant du filtre, assurez-vous d'avoir nettoyé le panier de l'écumoire et la ou les pompes. Cela permet une aspiration maximale. Répétez-le lorsque vous avez fini de passer l'aspirateur.
4. Vérifiez la pression sur la jauge du filtre. L'équipement durera plus longtemps et servira mieux s'il est lavé à contre-courant régulièrement et seulement lorsque cela est nécessaire. Pour de meilleurs résultats, effectuez un lavage à contre-courant lorsque la pression du filtre augmente au-dessus de la pression du « filtre propre » de 8 à 10 psi (ce qui signifie qu'il est déjà sale). Si les procédures d'entretien appropriées sont suivies, le filtre à sable nécessitera un contre-lavage environ une fois par semaine. Avant le lavage à contre-courant, il est recommandé de nettoyer les paniers de l'écumoire et le piège à cheveux de la moto-pompe afin que l'aspiration soit adéquate.
5. Passez l'aspirateur sur les sols et les murs. Passer l'aspirateur sur le sol est nécessaire, les murs sont facultatifs. S'il y a beaucoup de vent et qu'il transporte beaucoup de saleté, il faudra passer l'aspirateur plus souvent. Il est important de savoir quelles vannes ouvrir et fermer pour que l'aspiration soit adéquate dans la conduite de vide (balayuse).
6. Vérifiez la pression sur la jauge du filtre. La procédure du point 4 est répétée car après aspiration, le filtre pourrait saturer au point de nécessiter un contre-lavage.
7. En cas de baisse drastique de niveau d'eau, recherchez d'éventuelles fuites d'eau dans les connexions de l'équipement.
8. Analysez les niveaux de chlore libre et de pH. Il est recommandé de la faire tous les jours et pendant les saisons selon les occurrences de pluies, le nombre d'utilisateurs, la température.
9. Ajouter du chlore et ajuster le pH si nécessaire. Ajoutez toujours des produits chimiques lorsque la piscine n'est pas utilisée et suivez les instructions sur les étiquettes de produits pour éviter un accident ou affecter l'équilibre chimique de la piscine.

## Stationnement de roulottes

Nous avons un stationnement de roulottes situé au 161 du Ch. Ceinture du Lac et à proximité du Chemin de la Plage, qui comprend 4 terrains.

Un nouveau projet comprenant 4 autres terrains est en attente de certaines formalités. À suivre

Si vous voulez réserver à l'avance, appelez-nous au bureau. Il y a aussi des places pour du camping sauvage.

Les trois services sont offerts : l'eau, l'électricité et les égoûts.

### Voici les coûts pour les terrains :

Roulotte :

- ◆ 1000\$ / saison du 1er mai au 31 septembre
- ◆ 300\$ /mois
- ◆ 200\$ /semaine
- ◆ 35\$ /jour

Camping sauvage:

- ◆ 20\$ / jour pour



## MÉNAGE DE VOTRE COUR



Le beau temps est revenu, il est temps de penser à faire un beau ménage de votre cour et aux alentours.

La beauté d'un village passe par vous et par vos terrains bien entretenus. Sans débris, carcasses automobiles, piles de bois... Soyons fier de notre communauté et de notre milieu de vie !

**PS Il n'y a pas de collecte d'emcombrants. Vous devez aller les porter directement au Centre de Valorisation. C'est GRATUIT**

## JARDIN COMMUNAUTAIRE

Vous êtes intéressés à réserver un bac ou plus, nous vous invitons à nous contacter au bureau municipal. Les bacs seront installés dans la patinoire cette année. C'est **GRATUIT**.



## SPCA

L'inscription se fait directement à leur bureau de La Sarre. Avez-vous fait le vôtre ?

### Voici les prix:

30\$ pour les chats et chiens non-stérilisés

10\$ pour les chats stérilisés

15\$ pour les chiens stérilisés

**Vous devez avoir en votre possession la preuve de la stérilisation pour le rabais.**

**Il est obligatoire d'aller chercher la médaille de votre animal.**



## ANNIVERSAIRE

### MAI

Marcel Duguay	1 mai
Cécile Plante	3 mai
Fernand Julien	8 mai
Marion Seguy	18 mai
Francine Morin	20 mai
Jérémie Sylvestre Labranche	20 mai
Marlène Rivière	21 mai
Henriette Rivard	22 mai
Jocelyn Lahaie	23 mai
Suzanne Plante	28 mai
Gilles Dubé	30 mai

### JUIN

Diane Gagné	1 juin
Pierre-Paul Lahaie	5 juin
Arnaud Gagnon	5 juin
Sébastien Guay	8 juin
Océane Daigle	10 juin
Liette Neveu	17 juin
Nancy Neveu	17 juin
Caroline Pépin	17 juin
Steve Bruneau	19 juin
Mégane Drouin Deschaines	23 juin
Julie Larouche	23 juin
Lucie Bouchard	28 juin

### JUILLET

Nicole Lahaie	7 juillet
Gisèle Asselin Auger	11 juillet
Dérick Bélanger	20 juillet
Martin Julien	22 juillet
Jean-Pierre Deslongchamps	28 juillet
Nicolas Provencher	31 juillet

### AOÛT

Réjean Parent	6 août
Denise Dubé Wurtz	7 août

Michaël Deslongchamps	14 août
Claire Julien	14 août
Vincent Bélanger	17 août
Élizabeth Cormier	21 août
Nathalie Ouellet	30 août

### SEPTEMBRE

Carolle Bédard	1 septembre
Marguerite Bourgeois	7 septembre
Gilles Bergeron	14 septembre
Sylvianne Neveu	21 septembre
Florence Wurtz	22 septembre
Réjeanne Gagnon	27 septembre
Yannick Lefebvre	29 septembre

### OCTOBRE

Nathalie Croteau	4 octobre
Élodie Julien	7 octobre
Fernand Major	14 octobre
Réal Auger	16 octobre
Jocelyne Plante	22 octobre
Lorrie Gagnon	25 octobre



## Le théâtre à la vieille grande d'Authier reprend ses activités! YOUPI!

Le théâtre devant être mis sur pause pendant deux ans, nous pouvons maintenant divertir les gens de la région au grand plaisir des comédiens et des assidus du théâtre. Je tiens à préciser que nous ne sommes pas des comédiens professionnels hein, mais que nous avons un grand plaisir à jouer... Une pièce de théâtre écrit par les comédiens ainsi qu'une autre personne.... Et qui se passe dans les années 50. Costumes d'époque ainsi que le « parler » d'époque...

Vous désirez venir voir ça? Voici les dates des représentations qui sont en juillet seulement.

DIMANCHE	MERCREDI
3 juillet	6 juillet
10 juillet	13 juillet
17 juillet	20 juillet
24 juillet	27 juillet
31 juillet	

Maintenant, il faudra se procurer des billets par « TicketAccès, » comme lorsque vous achetez des billets pour aller voir un spectacle à La Sarre. Ceci afin de permettre de ne pas avoir à vous rendre très tôt pour vous assurer d'avoir une place et éviter d'attendre à la porte. Le coût adulte est de 15\$. Quand j'aurai les informations formelles, j'en ferai part par Facebook. Musique et chansons d'époque et à répondre aussi sont au programme à 13h00. Vient ensuite le théâtre 14h00.

*Elise Gagnon*

Au plaisir de vous y rencontrer. Un peu de folie afin d'oublier cette pandémie!!!

### École du Rang II d'Authier

Du jeudi au dimanche de 9h00 à 17h00

Du 24 juin au 5 septembre 2022

Visite guidée et animation avec seulement

Adulte: 8\$, enfant 6 à 12 ans 5\$

5 ans et moins: gratuit

269, Chemin du 2<sup>e</sup> Rang, (route 111)

Authier, 819-782-3289

ecoledurang2.ca



## QUAI PUBLIC AVEC RAMPE DE MISE À L'EAU



Notre rampe de mise à l'eau est accessible au public. Vous avez **l'obligation**, avant et après la mise à l'eau de votre embarcation, de bien la laver. Une station de lavage a spécifiquement été installée pour cet usage. Ce lavage a pour but d'empêcher les plantes nuisibles et autres espèces de voyager de lac en lac. Nous voulons préserver nos cours d'eau pour qu'ils restent en santé.

**Possibilité d'une démonstration de lavage de bateau gratuite à notre station. À SUIVRE**

## VIE ACTIVE

Le projet « Vie active » a débuté en 2012. Une belle initiative de Mme Diane Rufiange Major. Comme le nom l'indique, le but de ce projet était de maintenir en bonne forme physique les personnes âgées. Le groupe est formé d'une douzaine de personnes.

Les membres voudraient dire un **GROS MERCI** à Diane pour ses 10 ans d'implication. Malgré que les deux dernières années ont été un peu plus difficiles. Ces personnes attendent toujours avec impatience ce moment de la semaine. C'est bon pour le corps et l'esprit. Encore une fois MERCI Diane.



## VISITE DES PERMIS



Veuillez prendre note qu'un technicien en évaluation foncière de la MRC a débuté les visites des propriétés pour lesquelles des permis ont été émis.

Merci de votre compréhension!

**Sophie Royer, artiste**  
289, 1<sup>e</sup> rue ouest  
La Sarre, QC J9Z 1V6  
tel : 819-301-4216

Atelier sur la route avec Sophie

## Atelier no1

### Portrait pour débutant

J'invite les participants à venir explorer quelques techniques de base du dessin dans le but de réaliser un portrait réaliste, sans modèle.

Cet atelier s'adresse aux débutants en portrait. Pas besoin d'avoir déjà dessiné! ;)  
L'âge minimum idéal est de 12 ans (ou moins selon l'intérêt de l'enfant). Une belle activité parent/ado!

Durée du cours : 4 cours de 2h (2h par semaine pendant 4 semaines)

Coût : 125\$ par personne (entre 6 et 12 personnes)

Matériel requis :

- Feuille blanche (ou carnet de croquis format minimum de 81/2x11)
- crayon de plombs
- règle
- gomme à effacer



### Si cet atelier vous intéresse ?

Donnez votre nom au bureau au 819-782-3914. Si le nombre minimum est atteint, nous communiquerons avec mme Sophie Royer.

Cet atelier se donnera à l'automne.

## TERRAIN MINI-GOLF

Un jeu de mini-golf sera installé à la salle communautaire dans de la patinoire. Il y a possibilité de louer des bâtons et balles à la municipalité.



## PERMIS DE CONSTRUCTION OU RÉNOVATION OU AUTRES

Il vous est possible de remplir vous-mêmes votre demande de permis. Vous rendre sur le site de la MRC d'Abitibi-Ouest dans la carte interactive. Vous cliquez sur "Authier-Nord". Allez dans l'onglet «Services municipaux» et ensuite sur l'onglet «Urbanisme et demande de permis». En bas de la page, vous avez un formulaire en PDF «Demande de permis-formulaire». Vous l'imprimez, vous le remplissez et vous me le retournez par courriel à [adjointe.authier-nord@mrcao.qc.ca](mailto:adjointe.authier-nord@mrcao.qc.ca) ou, vous pouvez également m'appeler et me donner tous les renseignements nécessaires pour que je complète votre demande et le remplir et l'étudie. Un rendez-vous vous sera alors confirmer pour la récupération de votre permis.

Carolle Bédard inspectrice municipale

## NOUVELLE SIGNALISATION

Des panneaux «OBLIGATION de descendre de bicyclette ». Ceux-ci sont installés, aux ponts **P-00267 (pont couvert)** et au **P-00265** (pont Beaver dans le chemin Ceinture du Lac). Des nouveaux panneaux seront installés, aux ponts **P-00271** et **P-00268**. Ces panneaux sont installés pour éviter des chutes

**S.V.P.** Bien vouloir respecter les nouvelles règles pour empêcher des fâcheux accidents.



# Les autres récupérateurs

La Ressourcerie Le filon vert ne constitue pas le seul récupérateur d'Abitibi-Ouest mais fait plutôt parti d'une toile d'organismes qui œuvre pour l'environnement et l'économie sociale. Voici quelques-uns des organismes ou entreprises de récupération.

Type de résidus	Organisme ou entreprise	Numéro de téléphone
Vêtements	Centre de dépannage (Rapide-Danseurs)	(819) 948-2728
	Centre familial (La Sarre)	(819) 333-4042
	Comptoir familial (Palmarolle)	(819) 787-2795
	Comptoir familial (Macamic)	(819) 782-4749
	Friperie Au coin de l'Entraide (La Sarre)	(819) 333-6222
	Maison de la famille (La Sarre)	(819) 333-2670
	Réseau de solidarité (Dupuy)	(819) 783-2423
Articles pour enfants	Maison de la famille (La Sarre)	(819) 333-2670
Banque Alimentaire	Maison St-André (La Sarre)	(819) 333-1133
Métaux	Legault Métal (La Sarre)	(819) 333-4753
Pièces automobiles	GT Automobiles Recycleur	(819) 333-4050
Matières résiduelles	Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)	(819) 333-2807

Et encore plus

[Le Bottin Vert](#) de la MRC d'Abitibi-Ouest vous aidera à gérer de façon efficace vos matières résiduelles.

## TAXES MUNICIPALES

La date du deuxième versement pour acquitter **vos taxes** est le 30 juin. Les dates pour les versements sont écrites sur les trois coupons que l'on retrouve dans le bas de votre compte de taxes. Également, il ne faut pas oublier que les intérêts et les pénalités se calculent au fur et à mesure que la date d'échéance des versements est passée. Voici les dates des versements (qui sont toujours les mêmes) pour acquitter vos taxes :

⇒ **30 juin**

⇒ **31 août**

⇒ **31 octobre**

## ABRIS TEMPORAIRES

N'oubliez pas que les abris tempo sont autorisés sur le territoire d'Authier-Nord du **15 octobre au 15 mai**. Après cette date, la structure peut, demeurer montée mais doit être rangée en marge arrière ou s'il n'y a pas de place en marge arrière pour ranger la structure, celle-ci doit être complètement démontée. Les tambours doivent également être démontés et ce, autant dans la zone urbaine que rurale.

## VTT OU MOTO-CROSS

Il est interdit de circuler sur les **terrains privés, les parcs et les terrains de jeux**. Soyez respectueux envers les propriétés privés ou publics.

Il a été constaté qu'un ou des véhicules se sont aventurés sur la pelouse à la mini-forêt et ont endommagé certains équipements. Ce n'est pas un endroit pour si promener. Il y a un chemin à votre disposition pour vous promener ou votre propre cour.



## Qu'est-ce qu'un « feu à ciel ouvert » ?

Tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement. Les éléments pyrotechniques (feux d'artifice), les instruments produisant des flammèches ou des étincelles (instruments de soudage) constituent des exemples de feux à ciel ouvert.

Ne sont pas considérées comme étant des installations pouvant créer des flammèches: Foyer au propane ou à l'éthanol. Ces installations peuvent être utilisées lors d'interdiction.

Ne sont pas considérés comme des feux à ciel ouvert: les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles, tels poêle, foyer, contenant de métal. Pour être réglementaires, les pare-étincelles doivent présenter des ouvertures d'une dimension maximale de 1 centimètre.

**Veillez noter!** Les feux qui sont faits sur un sol de terre battue ou de gravier et dans un foyer muni d'un pare-étincelles (avec ouvertures maximales de 1 cm par 1 cm) sont permis. Cependant, nous vous invitons à consulter votre municipalité.

## La Ressourcerie Le Filon Vert fête ses 10 ans



Pour bien des gens, l'arrivée du printemps rime avec ménage du printemps! Avec l'éventuel retour de la collecte des encombrants pour certaines municipalités, plusieurs seraient tentés de se débarrasser de bons objets. Avant de vous en départir, avez-vous pensé à les apporter à la Ressourcerie ?

Fondé en 1991 par un groupe de bénévoles, l'organisme Recyclo-Nord œuvre dans le domaine de l'environnement et c'est en 2012, après plusieurs années d'efforts qu'est née la Ressourcerie Le Filon Vert.

Visitez le [www.recyclonordressourcieriefilonvert.com](http://www.recyclonordressourcieriefilonvert.com) pour connaître la liste des produits acceptés. Une visite à la Ressourcerie, c'est un magasinage à bas prix, un choix écoresponsable et la possibilité de faire de belles trouvailles!

### Besoin de formation ?

Saviez-vous que l'organisme offre des formations?

#### Compostage domestique

Cette formation de 90 minutes enseigne une méthode simple et efficace pour faire du compost à la maison.

#### Service-conseil pour les événements écoresponsables

L'organisme vous aidera à trouver des solutions et des outils pour faire de votre événement une réussite écologique en tout point.

#### Formation sur la bonne gestion des matières résiduelles

Cette formation de 90 minutes vous apprendra à bien gérer votre recyclage et vos déchets. Vous saurez comment et pourquoi certaines matières vont dans le bac bleu, et d'autres dans le bac vert.

Écocentre et Centre de valorisation  
des matières résiduelles (CVMR)  
15, boulevard Industriel, La Sarre  
819-333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest  
11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7  
819-339-5671  
mrcao@mrcao.qc.ca

## Gaspillage alimentaire

Du 7 au 13 mars dernier se tenait la Semaine mondiale d'action contre le gaspillage alimentaire. Saviez-vous que le gaspillage alimentaire nourrit les changements climatiques?

À l'échelle mondiale, environ un tiers de tous les aliments produits sont perdus ou gaspillés, ce qui représente 8 à 10 % des émissions totales de gaz à effet de serre.

Au Canada, le gaspillage alimentaire des ménages produit chaque année près de 10 millions de tonnes de gaz à effet de serre. La lutte contre le gaspillage alimentaire à la maison a un impact direct sur ces émissions. Pour aider à prévenir le gaspillage alimentaire, il y a une foule de gestes que vous pouvez adopter.

Il existe plusieurs solutions afin de réduire le gaspillage alimentaire.

En voici quelques-unes :

- Préparer une liste et planifiez vos portions;
- Baisser la température du réfrigérateur à 4 degrés ou moins;
- Sachez interpréter les dates de conservation;
- Utilisez tous vos restes;
- Manger tout ce qui peut l'être;
- Optimisez votre garde-manger;
- Congelez ce que vous ne mangez pas.

Source : Recyc-Québec et Conseil national zéro déchet

### Qu'est-ce que le Défi Zéro Gaspi ?

Dans le but d'aider les gens à participer et à contrer les changements climatiques, un défi annuel a été lancé en collaboration avec RECYC-QUÉBEC. L'objectif a pour but de sensibiliser toute la famille au gaspillage alimentaire à la maison. Tous les mois, les participants(es) reçoivent des infolettres les mettant au défi. Elles sont composées d'articles de qualité en lien avec le mode de vie zéro gaspillage. L'initiative connaît du succès alors que 7600 personnes se sont inscrites au défi depuis le début de la première année.



Écocentre et Centre de valorisation  
des matières résiduelles (CVMR)  
15, boulevard Industriel, La Sarre  
819-333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest  
11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7  
819-339-5671  
mrcao@mrcao.qc.ca

## Campagne de prévention Au printemps, le risque de feux de forêt est plus important qu'il n'y paraît

Québec, le 21 avril 2022 – La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) lance une campagne de sensibilisation afin de déboulonner certains mythes entourant les feux de printemps. Une série de vignettes éducatives et deux vidéos animées ([Mythe N° 1](#) et [Mythe N° 2](#)) seront diffusées en avril, mai et juin, principalement via les médias sociaux. L'objectif de cette campagne est de rappeler que contrairement à la croyance populaire, c'est au printemps que surviennent la majorité des incendies forestiers québécois, notamment en raison de la perte de maîtrise de nombreux brûlages de rebuts initiés par des résidents.

La SOPFEU souligne qu'au printemps, les pompiers municipaux et les pompiers forestiers de la SOPFEU interviennent en moyenne sur 275 incendies affectant la forêt. À cette époque de l'année, malgré le temps frais et les sols encore humides, le risque d'incendie est souvent très élevé. En fait, avant l'apparition de la feuillaison et de la verdure, le combustible au sol est composé d'herbes fanées, de feuilles mortes et de broussailles sèches, qui sont hautement inflammables. Il suffit de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour que la végétation morte s'assèche rapidement et que le niveau du danger d'incendie grimpe de façon substantielle. Un feu peut alors se propager sur une bonne distance et menacer la forêt de même que les bâtiments à proximité.

### Non au brûlage de rebuts

Selon l'organisme de protection, l'une des problématiques les plus importantes au printemps, est la pratique des feux de nettoyage de terrain et de brûlage de rebuts, qui causent en moyennes 75 incendies affectant la forêt. Cette pratique comporte de nombreux risques. La SOPFEU privilégie des solutions de rechange sécuritaires et écologiques à ces brûlages printaniers. Ainsi, au lieu de brûler les résidus de nature végétale, il est recommandé d'en faire du compost ou de les déposer pour la collecte des résidus verts. Pour les matières plus encombrantes, comme les grosses branches ou les vieux meubles, l'écocentre de la municipalité est la solution toute désignée.

### Importance de la prévention

Au fil des ans, les activités de prévention déployées par la SOPFEU et par ses partenaires ont permis de réduire le nombre de feux de façon importante. Depuis 1984, une diminution moyenne de 12 incendies de cause humaine par année a été observée. La SOPFEU tient à rappeler qu'environ 75 % des incendies sont imputables à l'activité humaine. La collaboration de tous demeure essentielle pour en réduire le nombre.

— 30 —

Les médias et les partenaires de la SOPFEU peuvent télécharger le matériel de la campagne à l'adresse suivante : <https://sopfeu.qc.ca/outils/>

### Source :

Service de la prévention et des communications de la SOPFEU

### Information :

<http://sopfeu.qc.ca/porte-parole/>

Siège social	Stéphane Caron	418 906-6473
Région Est	Isabelle Gariépy	418 295-2300
Région Centre	Josée Poitras	418 275-6400
Région Ouest	Melanie Morin	819 449-4271



## DÉSHÉBANT NATUREL À VAPORISER

### Avec du vinaigre blanc

- ⇒ 1 litre de vinaigre blanc
- ⇒ 2 cuillères à café de liquide à vaisselle
- ⇒ OU
- ⇒ 1 litre de vinaigre blanc
- ⇒ 2 à 3 cuillères à café de sel fin
- ⇒ OU
- ⇒ 5 litres d'eau
- ⇒ 200 ml de vinaigre blanc
- ⇒ 1 kg de gros sel



## VOS BACS

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de Roussillon vous rappelle de procéder une fois ou deux par année, au nettoyage de vos bacs à ordures et à récupération afin d'enlever les particules et les débris qui restent collés à l'intérieur et qui sont sources d'odeurs nauséabondes, et/ ou de bestioles peu ragoûtantes comme les asticots.

De plus, avec les chaleurs qui arrivent, les odeurs sont plus fortes.

**N.B.** Il est important de mettre le bon bac de couleur lors du ramassage, le bac vert pour les ordures ménagères et le bac bleu pour le recyclage. Ne pas se servir du bac bleu pour vos ordures ou l'inverse. Également, si votre bac est brisé ou il manque une partie à votre bac (couvercle, roue ou peinture), il faut le réparer ou en acheter un autre car le bac ne sera pas ramassé tant et aussi longtemps que le bris ne sera pas corrigé.

**À retenir:** Étant donné qu'ils ne sont pas biodégradables, les masques de procédure doivent être mis dans un contenant hermétique, ou dans des boîtes de récupération spécialement prévues à cet effet. Ils ne doivent JAMAIS être déposés dans un bac de récupération de la collecte sélective des matières recyclables.



Vous remerciant de votre collaboration et merci à tous ces éboueurs !

### Les installations septiques

Les installations septiques ont pour rôle d'évacuer et de traiter les eaux usées des résidences isolées. Or, la mise en place des installations septiques est souvent non-conformes et l'entretien négligé, ce qui peut causer des problèmes au niveau de la santé et de la sécurité des utilisateurs de puits et de plans d'eau avoisinants. Il peut aussi y avoir de grands impacts sur l'environnement!



Votre gazon sur le champ d'épuration est vert ou spongieux?  
Il y a un liquide gris ou noir sur votre terrain?  
Des mauvaises odeurs émanent du champ d'épuration?  
 **Votre installation septique est probablement défectueuse!**

### Les bonnes pratiques

Lorsqu'un volume d'eau est envoyé dans la fosse, un volume équivalent est envoyé au champ d'épuration! Donc, en utilisant trop d'eau, il y a des risques de ne pas laisser suffisamment de temps aux bactéries de faire leur travail. De même, si le sol près du champ d'épuration est saturé, l'eau ne pourra pas y pénétrer convenablement et ne sera donc pas filtrée.

- Répartir les brassées de lavage dans la semaine;
- Éviter d'utiliser beaucoup d'eau après une grosse pluie;
- Éviter d'arroser le champ d'épuration.

### Faites attention à votre champ d'épuration!

- Ne stationnez pas votre voiture sur le champ et ne laissez pas de voitures y circuler;
- N'installez pas de structure sur le champ (gazébo, cabanon,...);
- Ne plantez pas d'arbres ou d'arbustes sur le champ d'épuration!

Éviter de mettre des substances se décomposant mal (ou très lentement), ainsi que des produits toxiques pouvant tuer les bactéries de la fosse septique! Ne jetez pas aux toilettes ou dans l'évier :

- Huiles et graisses;
- Couches jetables;
- Tampons et applicateurs;
- Mouchoirs et essuie-tout;
- Cheveux;
- Condoms;
- Nourriture et compost;
- Peinture et solvant;
- Pesticides, antigel, essence;
- Litière pour chats;
- Détergents corrosifs (ex: Javel);
- Savons antibactériens et autres désinfectants;
- Médicaments et antibiotiques;
- Etc.

**N'oubliez pas de vidanger votre fosse septique! La vidange est essentielle et doit être faite aux deux ans pour les résidences permanentes et aux 4 ans pour les résidences saisonnières!**

### AVIS DE DÉCÈS

Est décédé le 13 février dernier à l'âge de 96 ans, madame Yvonne Bergeron Cartier, mère de Gilles (Lise Gauthier), d'Authier-Nord et de Michelle de La Sarre. Madame Bergeron était l'épouse de monsieur Jean-Paul Cartier et ont habité longtemps à Authier-Nord.



### PROMPT RÉTABLISSEMENT

Nous voulons souhaiter un prompt rétablissement à madame Diane Duguay et à tous ceux qui ont eu des problèmes de santé au cours des derniers mois.

### NAISSANCE

Félicitations aux nouveaux parents:

Catherine Bélanger et Sébastien Guay, pour la naissance de leur premier enfant, un garçon prénommé Charles-Édouard, qui a vu le jour le 15 décembre 2021.

Chrystel Simard et Olivier Caron, pour la naissance de leur 5ième enfant, un garçon prénommé Noah, né le 14 janvier 2022.

Mario Seguy et Benjamin Gagnon, pour la naissance de leur 4ième enfant, un garçon prénommé Sacha, né le 15 février 2022.



**LE PILIER EST UN ORGANISME QUI VIENT EN AIDE AUX PERSONNES AYANT SUBI UN TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL (TCC) ET À LEURS PROCHES.**

**Service psychosocial,  
activités de groupe,  
accompagnement, répit aux  
proches aidants et plus  
encore!**



Pour plus d'informations, contactez  
Jade Bouchard, intervenante sociale  
du secteur d'Abitibi-Ouest

(819) 333-7088

intervenants@pilieratcat.qc.ca  
350, rue Principale La Sarre  
(Porte arrière)

[www.pilieratcat.qc.ca](http://www.pilieratcat.qc.ca)  
Facebook: Le Pilier

# JUIN, MOIS DE L'EAU



En 2017, le *gouvernement du Québec* proclama le mois de juin « Mois de l'eau » dans le but de sensibiliser et d'éduquer la population sur l'eau et ses enjeux. Depuis, c'est devenu le moment parfait pour célébrer la ressource collective qu'est l'eau. Ainsi, chaque année une nouvelle thématique est choisie, pour 2022 il s'agit *des lacs*.



Pour l'occasion l'*Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie* organise et participe à plusieurs activités, possiblement même des concours! Nous vous invitons donc à consulter notre site internet et celui du *Mois de l'eau* afin de découvrir la programmation complète. Ce à quoi vous pouvez vous attendre :



PRÉSENCE DANS LES MARCHÉS PUBLICS RÉGIONAUX



PROMOTION DES STATIONS DE LAVAGE DE BATEAUX



DÉMONSTRATION DES OUTILS WATER RANGERS



KIOSQUE DE LIVRES DANS CERTAINES BIBLIOTHÈQUES DE LA RÉGION



- Encadrer la gestion de l'eau sur le territoire
- Mobiliser les acteurs et les usagers
- Assurer une gestion intégrée et durable

### Nous rejoindre



(819) 824-4049



[www.obvaj.org](http://www.obvaj.org)



[informations@obvaj.org](mailto:informations@obvaj.org)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



## Communauté chrétienne St-Mathias d'Authier-Nord

### Bulletin paroissial de juin à septembre 2022

Un communiqué apparaissant dans le bulletin de février-mars 2021 nous informait qu'à la fin de mai 2021, il n'y aurait plus d'intentions de messe dans nos registres. On m'a recommandé de présenter cette situation à l'Évêché d'Amos qui nous a fait parvenir quarante-cinq intentions. C'est un support apprécié qui nous permet de maintenir le rythme actuel de nos célébrations jusqu'au début de l'an 2023. Oui, ensemble, on peut voir et aller plus loin.

Jeudi le 2 juin	19h00	En l'honneur de St-Joseph
Jeudi le 16 juin	19h00	M. Julien Bouchard
Jeudi le 30 juin	19h00	M. Jean-Denis Aubé
Jeudi le 14 juillet	19h00	Mme Laurenza-Bélangier Trudeau
Jeudi le 28 juillet	19h00	M. Stéphane Turgeon
Jeudi le 11 août	19h00	Mme Françoise St-Onge
Jeudi le 25 août	19h00	M. Dominique Doyon
Jeudi le 8 septembre	16h30	Prière au cimetière
	19h00	Mme Jeannine Dault
Jeudi le 22 septembre	19h00	Frère André
Jeudi le 6 octobre	19h00	Mme Jacqueline Lachaine Deslongchamps

La date du 8 septembre est à retenir pour une **prière au cimetière**, si la température et les conditions le permettent. Ce moment de recueillement aurait lieu une demi-heure avant la messe ce jeudi-là, soit à 18h30. Bienvenue à tous !

## Salade Club sandwich

### Ingrédients :

- 4 tasses de morceau de pain
- Un filet d'huile d'olive
- Sel et poivre
- 2 poitrines de poulet désossées et sans la peau
- 8 tranches de bacon, cuites et hachées
- 1 laitue romaine, les feuilles détachées et déchirées grossièrement
- 3 tomates, coupées en dés

### Pour la vinaigrette

- 3/4 tasse de mayonnaise
- 1/4 tasse de babeurre
- Le jus de 1 citron
- Sel et poivre

6 portions



**Préparation : 20 min**

**Cuisson : 20 min**

1. Préchauffer le four à 400°F et placer le grille au centre. Déposer les morceaux de pain sur une plaque à caisson, arroser d'un filet d'huile d'olive et assaisonner. Enfourner de 8 à 10 minutes, ou jusqu'à ce que le pain soit bien doré et croustillant. Laisser tiédir quelques minutes et déposer le pain dans un grand bol.
2. dans un bol ou une tasse à mesurer, mélanger tous les ingrédients « pour la vinaigrette » puis réserver au réfrigérateur.
3. Déposer les poitrines de poulet dans une casserole de taille moyenne, puis couvrir d'eau froide. Porter à ébullition et réduire le feu moyen-doux. Laisser mijoter de 17 à 20 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit cuit. Retirer le poulet de la casserole à l'aide de deux fourchettes et le laisser refroidir complètement avant de le déposer dans le grand bol.
4. Ajouter le bacon, la laitue et les tomates au bol, assaisonner puis remuer.
5. Servir avec la vinaigrette préparée.

**Ne se congèle pas**

## Pommes farcies à la croustade et crème glacée à la vanille et aux framboises

### Ingrédients :

- 4 pommes Qualité Québec
- 1/2 tasse de jus de pomme

### Pour la croustade

- 1/4 tasse de gros flocons d'avoine
- 2 c. à soupe de beurre ramolli
- 2 c. à soupe de cassonade
- 1/4 c. à thé de cannelle
- 1/4 c. à thé de noix de muscade
- Une pincée de cardamome moulue (optionnel)
- Une pincée de sel

### Pour la crème glacée

- 1 tasse de crème glacée à la vanille, légèrement ramollie
- 1/2 tasse de framboise, écrasées à la fourchette

### **Préparation :**

1. Préchauffer le four à 350°F
2. Dans un bol de taille moyenne, mélanger tous les ingrédients « pour la croustade ». Réserver.
3. Sans transpercer la base, retirer les coeurs et les pépins des pommes à l'aide d'un vi-de-pomme. Placer les pommes dans un plat allant au four et répartir la croustade préparée dans chaque pomme.
4. Verser le jus de pomme dans le plat, puis enfourner pendant 45 à 50 minutes ou jusqu'à ce que les pommes soient très tendres. Laisser tiédir quelques minutes.
5. Pendant ce temps, combiner les ingrédients « pour la crème glacée » dans un bol de taille moyenne.
6. Servir chaque pomme farcie accompagnée d'une boule de crème glacée aux framboises.

**Ne se congèle pas**



**Préparation : 20 min**

**Cuisson : 45 min**